



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
COMMUNE DE WAILLY

Séance du lundi 31 mars 2025

Délibération N° DE_003_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	11	12
Date de la convocation : 26/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente et un mars deux mille vingt-cinq, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Mickaël AUDEGOND.

Présents : Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Colette NOURRY, Ingrid LORIDANT, Dominique LEFEBVRE, Fabrice GRACEFFA, Frédéric PONTHEUX, Jean-Marie CLABAUX, Gaëtane DELATTRE, Lucie NOUVEL.

Représentés : Guylhem MARIAN représenté par Didier LETERME.

Absents et excusés : Jérémie PRONIEZ, Nathalie BARTHELEMY, Martine LEPON.

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Gaëtane DELATTRE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Présentation et approbation du Budget Primitif 2025

Monsieur le Maire, expose une présentation complète de ce budget primitif à l'assemblée et demande au conseil municipal de se prononcer sur le BP 2025 arrêté lors de la réunion de la commission des finances :

BUDGET 2025	DEPENSES	RECETTES
Section Fonctionnement	700 232.37€	1 200 016.48 €
Section d'Investissement	1 417 558.22 €	1 417 558.22 €
TOTAL	2 117 790.59 €	2 617 574.70 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité le budget primitif 2025.

Le Maire,
Mickaël AUDEGOND.

DE_003_2025

Annulé